



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2014 : CRÉER ET ACCÉDER À SON ESPACE ÉLECTEUR

Pour pouvoir créer et accéder à son espace électeur, vous devez avoir accès à votre adresse professionnelle : prenom.nom@ac-polynesie.pf

Pour accéder à cette adresse, il faut aller sur le site du vice rectorat ou directement à cette adresse :

<http://www.monmailpro.pf> et cliquer sur « Consulter votre messagerie »

Si vous n'avez jamais utilisé votre messagerie, le nom d'utilisateur est le même que celui de iProf et votre mot de passe par défaut est votre NUMEN

Une fois dans votre messagerie faites les étapes suivantes :

- 1- Repérer le mail pour l'ouverture de votre compte électeur :

• [Electionspro2014] Elections professionnelles 2014 : ouverture de votre espace électeur | Ministère de l'éducation national... | 2014-09-22 03:47

- 2- Ouvrir le mail et cliquer sur le lien pour accéder à l'espace de vote :

Pour créer votre compte, connectez-vous à www.education.gouv.fr/electionspro2014

Vous retrouverez sur cette page toutes les informations utiles aux élections professionnelles, n'hésitez pas à la consulter.

- 3- A cette étape, vous devez choisir l'onglet « CRÉER MON COMPTE », saisir votre adresse professionnelle, choisir un mot de passe composé de 8 caractères (dont au minimum 1 majuscule, 1 minuscule et 1 chiffre). Notez bien votre mot de passe et l'emplacement de sa majuscule ! Il vous sera nécessaire pour voter. Pour terminer vous devez saisir le code affiché (s'il est peu lisible, vous pouvez le renouveler) et cliquer sur « JE CRÉE MON COMPTE ».

- Le message suivant s'affiche.



- 4- Retournez sur votre messagerie professionnelle et repérez le mail pour la confirmation de votre compte :

• Elections professionnelles 2014 : confirmez votre compte électeur

Elections professionnelles 2014

Cliquer sur le lien pour confirmer votre compte

Vous venez de créer votre compte électeur.

Pour rendre valide et sécuriser cette opération, vous devez confirmer la création de votre compte en cliquant sur le lien suivant : <https://vote2014.education.gouv.fr/emg-portal-webapp/activate/nXjVRD2RLGtkaHfxTzIQQ>

- 5- Vous pouvez maintenant aller sur la plateforme de vote et vérifier votre inscription aux différents scrutins

Pour voter, un identifiant vous sera remis en main propre dans votre établissement entre le 4 et le 12 novembre. Cet identifiant vous permettra de vous connecter à la plateforme de vote entre le 27 novembre et le 4 décembre, avec le mot de passe de votre espace électeur.